

Les personnels enseignants et de vie scolaire
mobilisés contre le projet de réforme des retraites.
Collège Albert Camus
Le Plessis-Trévisé

Aux parents d'élèves du collège Albert Camus

Madame, Monsieur,

Jeudi 5 décembre, vendredi 6, mardi 10, aujourd'hui et peut-être encore la semaine prochaine si nécessaire, nous, enseignants et personnels d'éducation du collège, sommes nombreux à nous engager contre le projet de réforme des retraites. C'est un projet qui nous concerne tous, salariés du privé ou du public, et qui toucherait vos enfants et nos élèves. C'est pourquoi nous tenions à nous adresser à vous.

- Il fixe à 14 % la part de la richesse produite attribuée au financement des retraites. Or, il y aura 30 % de retraités en plus d'ici 2050. **Cette réforme entraînerait donc une baisse des pensions de retraites.**

- Il prévoit le calcul des retraites sur l'ensemble de la carrière alors que dans le système actuel, seuls les 25 meilleures années (dans le privé) ou les 6 derniers mois (dans le public) sont pris en compte. En calculant sur l'ensemble de la carrière sont pénalisés celles et ceux qui connaissent des carrières lentes ou hachées par des périodes de chômage ou de temps partiels. Ce sont le plus souvent des femmes. **Cette réforme entraînera donc des inégalités supplémentaires.**

- Il fixe un « âge pivot », c'est-à-dire un âge de départ à la retraite sans diminution du montant de la pension (décote). Cet âge serait de 64 ans pour les premières générations auxquelles s'appliquerait le nouveau système (personnes nées après 1975). Cet âge pivot serait de 66,2 ans pour la génération née après 1990. Un salarié qui déciderait de partir à la retraite avant cet âge pivot subirait une diminution de sa pension 5 % par année manquante (décote). **Cette réforme entraînerait donc une augmentation de fait l'âge de départ à la retraite.**

- Le projet s'appuie sur un système de points. Chaque tranche de 10 euros de salaire versé permet d'obtenir 1 point, lui-même « revendu » lors du départ à la retraite en fonction de sa valeur. Dans le projet du gouvernement, la valeur du point est de 5,5 % (10 euros de salaire donnent droit à 55 centimes d'euros de retraite versés). Mais cette valeur peut changer en fonction de la situation économique du pays. **Cette réforme entraînerait donc une incertitude sur le montant des pensions de retraite et pousserait les salariés qui en ont les moyens à se tourner vers les assurances privées.**

Le projet présenté aujourd'hui par M. le Premier Ministre ne correspond pas à notre vision d'une société solidaire et assurant la dignité de toutes et tous. Les financements existent pourtant. Le pays n'a jamais produit autant de richesses. En augmentant les salaires, en revenant sur les exonérations de cotisations (financement de la sécurité sociale dont dépendent les retraites) aux grandes entreprises qui ne créent pas d'emploi, en diminuant le chômage, en luttant contre le travail dissimulé, le système actuel peut être maintenu et amélioré. C'est ce que nous souhaitons.

Nous vous prions de croire, madame, monsieur, en nos salutations respectueuses.

Les personnels enseignants et de vie scolaire mobilisés